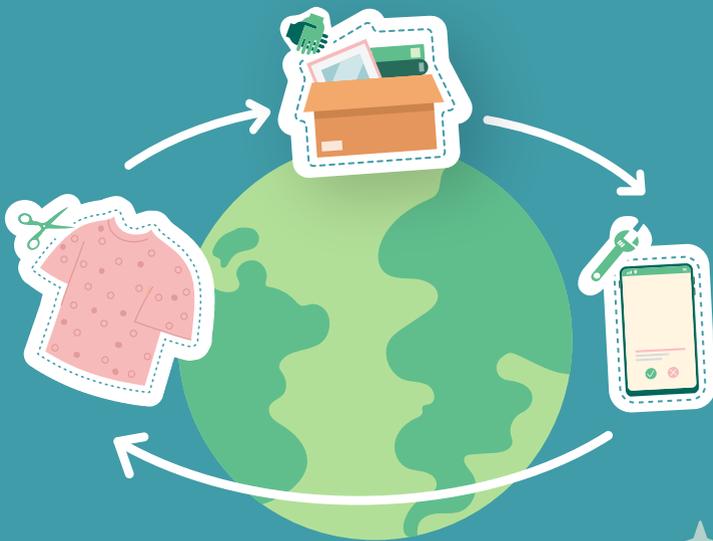


GUIDE DU RÉEMPLOI



ÉDITO

En 2015, Decoset a été lauréat d'un appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) » lancé par le Ministère de l'Environnement. Dans le cadre de cet appel à projet, le Syndicat a rédigé une feuille de route ambitieuse visant à **renforcer son rôle fédérateur** et à atteindre des objectifs précis et chiffrés en matière de réduction et de valorisation des déchets.

SOMMAIRE

Depuis, Decoset poursuit ses engagements et met en place **des actions de sensibilisation au réemploi et aux alternatives Zéro Déchet** auprès du grand public, en lien avec les acteurs du territoire. En juin 2022, Decoset a ainsi pu obtenir **la labellisation Niveau 1 du référentiel Économie Circulaire de l'ADEME**, dans le cadre du programme « Territoire engagé transition écologique ».

Dans le but d'accompagner ses usagers et de donner de la visibilité aux acteurs du réemploi, vous retrouvez dans ce guide **toutes les astuces pour agir en faveur du réemploi et de la réduction des déchets.**

3 INTRODUCTION

Le réemploi, c'est quoi ?
Le réemploi, pourquoi ?

4 AVANT DE JETER UN OBJET... JE PROLONGE SA DURÉE DE VIE !

- Mon objet est cassé ?
| Je le répare !
- Mon objet ne me convient plus ?
| Je lui donne une seconde vie !
- Mon objet ne me sert plus ?
| Je le transforme !

16 AVANT D'ACHETER UN OBJET NEUF... JE CONSOMME DURABLE ET RESPONSABLE !

- J'ai besoin d'un objet ?
| Je me pose les bonnes questions !
- J'ai (vraiment) besoin d'un objet ?
| Je loue ou j'emprunte ?
- J'ai (vraiment) (vraiment) besoin d'un objet ?
| J'achète d'occasion et durable !

22 TOUJOURS PAS CONVAINCU.E.S ? DÉCOUVREZ LE SHOWROOM DU RÉEMPLOI !



Vincent Terrail-Novès
Président du Syndicat Mixte Decoset



LE RÉEMPLOI, C'EST QUOI ?

Si le recyclage permet de valoriser la matière d'un objet devenu déchet pour créer de nouvelles matières ou de nouveaux produits, **le réemploi sauve les objets en bon état et fonctionnels afin de leur donner une seconde vie et un nouvel usage**, évitant ainsi de les jeter à la poubelle ou dans une benne de déchèterie.

L'ADEME définit le réemploi comme « *l'opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori lui donnera une seconde vie* ». L'objet garde alors son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet. En ce sens, le réemploi s'inscrit pleinement dans **une démarche d'économie circulaire** et agit comme une composante de la prévention des déchets.

LE RÉEMPLOI, POURQUOI ?

En allongeant la durée d'utilisation et de vie des objets, le réemploi permet avant tout d'**économiser des ressources naturelles** nécessaires à la fabrication de nouveaux biens. À titre d'exemple, la fabrication d'un smartphone nécessite 183 kg de matières premières (ADEME). En parallèle, cela permet de réduire le volume de déchets incinérés ou déposés dans les installations de stockage.

Au-delà des bénéfices environnementaux, le réemploi a aussi des avantages sociaux et économiques. Les principaux acteurs du réemploi étant des structures de proximité, celui-ci soutient **la création d'emplois non délocalisables et intégrés dans les tissus sociaux locaux**. Selon le Réseau National des Ressourceries, les Ressourceries créent 850 emplois pour 10 000 tonnes de déchets traités, quand pour la même quantité de déchets le recyclage en crée 31, l'incinération 3 et l'enfouissement 1 (ORDIF/Réseau National des Ressourceries/REFER). Ces structures sont également **porteuses d'un projet social** et proposent des métiers adaptés et diversifiés visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.



AVANT DE JETER UN OBJET...

JE PROLONGE SA DURÉE DE VIE !



Mon objet est cassé ?
Je le répare !



Mon objet ne me convient plus ?
Je lui donne une seconde vie !



Mon objet ne me sert plus ?
Je le transforme !



Mon objet est cassé ?

JE LE RÉPARE !

«Réparer, ça coûte plus cher que d'acheter du neuf», «Réparer, c'est trop compliqué»... Pour changer ses habitudes de consommation, il faut d'abord combattre ces idées reçues ! En prolongeant la durée de vie de vos objets avant de les jeter ou d'acheter du neuf, vous contribuez à **la réduction des déchets et à l'économie des ressources.**

Votre grille-pain ne fonctionne plus ? Votre ordinateur est tombé en panne ? Pour réparer vos objets, plusieurs solutions s'offrent à vous !

1 Je répare moi-même

Participer à un Repair Café

S'entraider tout en luttant contre l'obsolescence programmée, c'est l'idée des Repair Cafés !

Le principe est simple : **donner une seconde vie aux objets que vous pensiez jeter !** Les Repair Cafés sont des ateliers organisés pour apprendre à réparer ensemble des objets défectueux plutôt que de les jeter ou de racheter du neuf. Une panoplie d'outils et de matériel sont mis à la libre disposition pour réparer vos objets : vêtements, appareils électriques et électroniques, vélos, jouets... Vous n'avez pas de connaissances en bricolage ? Pas de panique ! **Des experts bénévoles sont présents pour vous aider** à diagnostiquer la panne et à réparer votre objet.

CARNET D'ADRESSES

Café Bricol'

<http://www.cafebricol.fr/>

Repair Café Colomiers

<http://www.repaircafecolomiers.org/>

Repair Café Tournefeuille

<https://repaircafetournefeuille.blogspot.com/>

Repair Café du Frontonnais

<https://www.facebook.com/Repair-Cafe-du-Frontonnais>

Repair Café Blagnac

<https://www.facebook.com/rcblagnac/>

Repair Café Pibrac

<https://www.repaircafe.org/fr/cafe/repair-cafe-pibrac/>

Localisez le plus proche de chez vous sur :
www.repaircafe.org !



Diagnostiquer ma panne et réparer mes objets

Votre appareil est en panne mais vous ne savez pas quelle en est la cause ? Pour vous aider, l'ADEME a mis en place **un chatbot permettant d'identifier en quelques minutes l'origine des pannes** les plus courantes d'un grand nombre d'appareils. Il suffit de répondre à quelques questions, réaliser quelques tests et se laisser guider pour trouver la solution !

Une fois la panne détectée, il existe de nombreux sites proposant **des tutoriels de réparation** afin de vous aider à réparer vos objets : [Longue Vie aux Objets](#), [Comment Réparer](#), [iFixit](#)...



ENTRETIEN SES APPREILS

Un appareil qui n'est pas entretenu peut avoir tendance à vieillir prématurément. **50 à 70% des pannes sont dues à un manque d'entretien ou un défaut d'utilisation** (ADEME - 2022). Prendre soin de ses produits permet donc de limiter les dysfonctionnements, prévenir les pannes, éviter les surcoûts liés à un mauvais fonctionnement mais également de repousser l'achat d'un nouvel équipement.

Pour bien entretenir vos appareils, voici quelques conseils :

- Réalisez un nettoyage, détartrage et dépoussiérage régulier.
- Pensez à lire les notices d'utilisation et d'entretien sans négliger la mise en service (cause fréquente de pannes ou dysfonctionnements). Seulement 46% des Français lisent intégralement les notices.
- Mettez à jour les logiciels des appareils connectés. Le défaut de mise à jour est la cause n°1 des pannes pour cette catégorie de produits.

Des tutoriels vidéo sont également disponibles pour vous aider à allonger la durée de vie de vos objets. Pour cela, rendez-vous sur : [Longue Vie aux Objets](#) ou sur la chaîne Youtube Murfy.

20%

des appareils jetés par les Français sont réparables.

(source : Envie)

2 Je fais appel à un réparateur

Si l'un de vos appareils est en panne, vous pouvez directement faire appel à un professionnel pour le réparer. En 2019, **les ménages ont consacré en moyenne 107 € par habitant à la réparation** et à l'entretien de leurs biens domestiques (hors véhicules particuliers) contre 1 296 € consacrés à l'acquisition de nouveaux biens. Pourtant, l'ADEME estime que prolonger d'un an la durée d'usage de ses équipements plutôt que de les remplacer par du neuf permettrait d'économiser 660 € (ADEME - 2022). Au-delà de réduire votre impact environnemental, privilégier la réparation permet donc aussi de faire des économies !

Pour réparer vos appareils, vous pouvez vous tourner vers les artisans membres du **réseau des Répar'acteurs** ! Leur démarche est accompagnée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie avec le soutien de l'ADEME et de la Région. Qu'ils soient spécialistes en électroménager, horlogerie, vélos, ordinateurs, cordonnerie, instruments, et de bien d'autres objets, vous retrouverez des professionnels de la réparation, du dépannage et de l'installation près de chez vous.

Avant d'emmener votre appareil chez un réparateur, pensez à vérifier **si l'appareil est encore sous garantie** ! La garantie légale est de 2 ans pour tout achat.



BON À SAVOIR

Depuis le 15 décembre 2022, l'État favorise l'aide à la réparation en **prenant en charge une partie des frais de réparation** de certains appareils électroménagers, par des réparateurs professionnels labellisés. Ce **« bonus réparation »** s'inscrit dans la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) et propose **une enveloppe de 10 à 45 €** destinée à financer le coût de la réparation. Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites des éco-organismes **Ecosystem** et **Ecologic**.

Certains EPCI, comme Toulouse Métropole proposent également des primes Réparation. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre collectivité pour obtenir plus d'informations.*

*EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

À NOTER

LA BOÎTE À UTILES

Acteur local de la réparation et du réemploi

www.la-boite-a-utiles.fr



Mon objet ne me convient plus ?

JE LUI DONNE UNE SECONDE VIE !

Nous avons tendance à accumuler tout un tas d'objets et d'appareils qui parfois ne nous sont plus utiles et traînent dans nos placards. Encore fonctionnels et en bon état, plutôt que de jeter ces objets, vous pouvez leur donner une seconde vie !

Quels objets donner ou vendre ? Où et à qui ? Comment ? On fait le point avec vous sur **les différentes solutions pour donner une seconde vie à vos objets encore en bon état !**

1 Je donne

La zone Réemploi en déchèterie

Sur les déchèteries de son territoire, Decoset poursuit le développement de **zones dédiées au dépôt d'objets pour le réemploi**, en partenariat avec des acteurs locaux. Ces zones de réemploi présentes sur nos déchèteries vous permettent de **déposer des objets encore en bon état et fonctionnels** dont vous souhaitez vous débarrasser (mobilier, électroménagers/électroniques, jouets et jeux...). Donner, c'est un geste simple qui permet de réduire nos déchets et notre impact sur l'environnement, tout en étant solidaire.

Vous donnez ainsi une seconde vie à **ces objets qui sont collectés par des associations conventionnées** qui les nettoient, les réparent et parfois les transforment, avant de les remettre en vente. Un grand choix d'objets d'occasion en bon état et à prix solidaires sont ainsi à retrouver dans leurs boutiques !

Ce n'est pas parce qu'un objet ne nous sert plus, qu'il devient inutile... Alors la prochaine fois, pensez aux zones de réemploi !



Avant de déposer un objet,

JE ME POSE LES BONNES QUESTIONS

NON	Mon objet est-il en bon état ?	OUI
NON	Mon objet va-t-il plaire à quelqu'un ?	OUI
NON	Mon objet possède-t-il toujours une valeur marchande ?	OUI
NON	Mon objet fonctionne-t-il ?	OUI
NON	Mon objet est-il complet ?	OUI

REBUT

Déposez votre objet dans les zones appropriées de la déchèterie.

ZONE RÉEMPLOI

Déposez votre objet en bon état et réemployable dans la zone de dons Réemploi de la déchèterie.

QUELS TYPES D'OBJET JE PEUX DÉPOSER ?

MOBILIER



ÉLECTROMÉNAGER/ APPAREILS ÉLECTRIQUES



VAISSELLE



JOUETS/JEUX



MULTIMÉDIA



OBJETS DIVERS





OÙ RETROUVER LES ZONES RÉEMPLOI ?

DÉCHÈTERIE D'ATLANTA

Associations conventionnées :
La Glanerie / La Rebooterie / HexEco

DÉCHÈTERIE DE BLAGNAC

Association conventionnée :
La Remixerie

DÉCHÈTERIE DE CADOURS

Associations conventionnées :
Emmaüs 82 / Lutin Vert

DÉCHÈTERIE DES COSMONAUTES

Association conventionnée :
La Glanerie

DÉCHÈTERIE DE FRONTON

Association conventionnée :
Emmaüs 82

DÉCHÈTERIE DE GARIDECH

Association conventionnée :
Emmaüs 82

DÉCHÈTERIE DE GRENADE

Associations conventionnées :
Emmaüs 82 / Lutin Vert

DÉCHÈTERIE DE LABÈGE

Associations conventionnées :
La Rafistolerie / Les Rudovaloristes

DÉCHÈTERIE DE L'UNION

Associations conventionnées :
Emmaüs 82 / La Glanerie / AIDEMEM

DÉCHÈTERIE DE MONLONG

Association conventionnée :
La Glanerie

DÉCHÈTERIE DE MONTGISCARD

Associations conventionnées :
Comité d'Amis d'Emmaüs du
Lauraguais / La Rafistolerie

DÉCHÈTERIE DE PLAISANCE

Associations conventionnées :
La Remixerie / Emmaüs 82

DÉCHÈTERIE DU RAMIER

Association conventionnée :
La Glanerie

DÉCHÈTERIE DE RAMONVILLE

Association conventionnée :
La Glanerie

DÉCHÈTERIE DE SAINT-ALBAN

Associations conventionnées :
La Glanerie / La Boîte à Utiles

DÉCHÈTERIE DE TURLU

Association conventionnée :
La Glanerie

DÉCHÈTERIE DE VERFEIL

Association conventionnée :
Emmaüs 82

DÉCHÈTERIE DE VILLEMUR- SUR-TARN

Association conventionnée :
Emmaüs 82

Dernière mise à jour : 06/23

389
TONNES

**d'objets collectés dans les zones
Réemploi en 2022.**



QUE DEVIENT MON OBJET DÉPOSÉ ?



1 Je dépose un objet dans la zone réemploi de la déchèterie.



2 L'agent valoriste range l'objet dans le local réemploi.



3 L'objet est collecté par une association.



4 L'objet passe entre les mains expertes du personnel des associations. Il est contrôlé, nettoyé et parfois réparé ou transformé.



5 Après l'estimation de son prix, l'objet est mis en rayon dans les boutiques des associations.



6 Un habitant se rend dans la boutique d'une association. L'objet lui plaît et grâce à son petit prix il peut l'acheter, avec la satisfaction d'avoir fait un geste utile pour la planète et d'avoir soutenu une association locale.

2 Je vends

Que ce soit des articles comme des vêtements ou des accessoires, vous pouvez facilement les revendre sur **des plateformes spécialisées** comme Vinted, Vestiaire Collective, Vide Dressing, ou encore Once Again. Pour ce qui concerne le mobilier, linge et vaisselle de maison, décoration ou appareils électroniques, vous pouvez vous tourner vers LeBonCoin, Facebook Market Place, Rakuten, BackMarket, eBay... Vous pouvez également vous rendre dans **des dépôts/ventes** ou vous inscrire à **des vide-greniers**.



Mon objet ne me sert plus ?

JE LE TRANSFORME !

Lorsque vous ne vous servez plus d'un objet ou d'un autre bien, vous pouvez faire preuve de créativité et **le transformer pour un nouvel usage**. Par exemple, servez-vous d'une chaussette orpheline pour confectionner une éponge Tawashi, des tasses comme pot de fleurs ou bougie décorative, ou encore une bouteille comme mangeoire à graines...

Vous pouvez également concevoir de nouveaux objets à l'aide d'anciens objets : **c'est ce que l'on appelle le surcyclage !** Ce dernier consiste à réutiliser de vieux produits ou matériaux afin de leur redonner de la valeur : c'est que ce l'on appelle le « recyclage par le haut ». Vous pouvez par exemple convertir un vieux vinyle qui ne fonctionne plus en horloge murale ou bien transformer un tee-shirt troué en élastique pour cheveux.

Pour vous accompagner dans votre démarche de réduction des déchets, nous mettons à votre disposition **un espace Médiathèque** sur lequel vous pourrez retrouver des vidéos et fiches tutoriels sur les thématiques du Zéro Déchet, du jardinage naturel ou encore du réemploi !



BON À SAVOIR

Depuis 2021, le Syndicat Mixte Decoset s'est associé avec **La Glanerie** afin de proposer **des ateliers Zéro Déchet** et de sensibiliser un large public aux enjeux de la prévention des déchets et du réemploi. Atelier Récup'Art, Tawashi, Bee Wrap ou encore Tee-Bag... Chacun des ateliers offre la possibilité aux usagers de fabriquer des produits réutilisables.

Découvrez des alternatives
au jetable et fabriquez-les
à partir de matériaux récupérés !

**PROGRAMME
2022-2023**

4 MILLIONS

de tonnes de déchets vestimentaires
sont jetées chaque année en Europe.

(source : ADEME)

TUTO ZÉRO DÉCHET

Une mangeoire à graines avec une bouteille plastique

MATÉRIEL

- 2 bouteilles en plastique
- 1 planche en bois (environ 15cm de large et 50cm de long)
- 1 crochet
- Fil de fer



ÉTAPES

1. Coupez dans la planche deux morceaux de 11 et 31 cm puis vissez-les ou chevillez-les en équerre, de façon à former un L.
2. Avec une bouteille en plastique, faites des repères sur la planche pour placer deux boucles de fil de fer : une boucle au niveau du goulot, une autre au niveau du fond de la bouteille. Faites les trous dans la planche avec une vrille, passez les fils de fer puis agrafez-les au dos du support pour les bloquer. Faites en sorte que le goulot de la bouteille se trouve situé à environ 3 à 4 cm du socle pour que les graines puissent s'écouler petit à petit.
3. Fabriquez une coupelle avec le fond d'une bouteille plastique et fixez-la avec un petit clou.
4. Une fois le support de la mangeoire fixé, remplissez aux deux tiers la bouteille d'un mélange pour oiseaux du ciel. Vissez le bouchon, placez le réservoir tête en bas sur son support. Dévissez le bouchon pour laisser tomber les graines dans la coupelle.
5. Accrochez la mangeoire dans un endroit calme, à l'abri de la pluie.

TUTO ZÉRO DÉCHET

Un sac en tissu



1. Posez votre tee-shirt bien à plat puis découpez les manches.



2. Coupez le col, selon la forme et la profondeur des anses souhaitées.



3. Coupez chaque bretelle en deux, au niveau de la couture des épaules.

MATÉRIEL

- 1 vieux tee-shirt
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle
- 1 stylo





4. Tracez un léger trait à 10 cm du bas du tee-shirt puis coupez des franges de 2 cm de large environ sur les 2 épaisseurs.



5. Faites des double nœuds entre les franges de devant et de derrière pour fermer le sac.



6. Pour former les anses, nouez les deux bandes de devant ensemble puis les deux bandes arrières.



7. Votre sac est prêt à être utilisé ! N'hésitez pas à le customiser selon vos envies.



AVANT D'ACHETER UN OBJET NEUF...

**JE CONSOMME
DURABLE ET
RESPONSABLE !**



J'ai besoin d'un objet ?
Je me pose les bonnes questions !



J'ai (vraiment) besoin d'un objet ?
Je loue ou j'emprunte !



J'ai (vraiment) (vraiment) besoin d'un objet ?
J'achète d'occasion et durable !



J'ai besoin d'un objet ?

JE ME POSE LES BONNES QUESTIONS !

Derrière chaque objet que nous achetons se cache un « **sac à dos écologique** ». Celui-ci représente le **poids des ressources naturelles qui ont été nécessaires à la fabrication d'une matière première ou d'un produit fini**. Toutes les étapes de la vie d'un objet génèrent des déchets : de l'extraction des matières premières nécessaires à la production en passant par son transport et jusqu'à sa fin de vie où il devient lui-même un déchet, générant d'autres déchets, qu'il soit recyclé, incinéré ou enfoui. Par exemple, pour une brosse à dents qui pèse en moyenne 30 g, 1,5 kg de déchets cachés ont été générés (ADEME - 2018).

L'objectif est de réduire nos déchets au maximum en adaptant notre comportement d'achat et d'éviter ainsi les achats inutiles de notre quotidien. Avant d'acheter, il est donc indispensable de **se questionner sur son réel besoin**.

Proposée par Marie Lefèvre et Herveline Verbeke dans leur ouvrage « *J'arrête de surconsommer !* », la **méthode B.I.S.O.U. permet de limiter ses achats compulsifs en se posant 5 questions au moment d'acheter**.

POUR ALLER + LOIN



MÉTHODE B.I.S.O.U.

- B** | A quel **B**esoin cet achat correspond t-il ?
- I** | Dois-je l'acheter **i**mmédiatement ?
- S** | N'ai-je pas déjà quelque chose de **s**emblable ?
- O** | Quel est l'**O**rigine de ce produit ?
- U** | Cet objet sera-t-il vraiment **u**tile ?

32 KG

de matières premières sont nécessaires à la fabrication d'un jean.

(source : ADEME)

Comment reprendre la main sur nos consommations ? (ADEME - 2020)

Quels impacts ont nos vêtements sur la planète ? (ADEME - 2022)

Le smartphone, une relation compliquée (ADEME - 2022)



J'ai (vraiment) besoin d'un objet ?

JE LOUE OU J'EMPRUNTE !

2,5 tonnes d'objets en moyenne sont accumulées dans nos logements, ce qui représente 45 tonnes de matières mobilisées pour les fabriquer. Pourtant, une bonne partie de ces objets encombrant nos placards et ne sont que très peu utilisés. Quand les Français pensent posséder 34 appareils électriques et électroniques par foyer, ils en possèdent en réalité 99 en moyenne dont 6 jamais utilisés (ADEME – 2022). Alors pourquoi acheter des objets neufs que l'on utilise que très rarement et qui prennent la poussière dans nos placards ? Pour un usage ponctuel, **il existe de nombreuses solutions permettant d'emprunter, de louer ou de prêter vous-même des objets.**

PENSEZ À VOTRE VOISINAGE !

Pourquoi acheter ou jeter des objets qui pourraient être partagés, donnés, échangés ou réparés entre voisins ?

Pour remédier au suréquipement, à la sous-utilisation de certains objets ou à leur renouvellement excessif et ainsi limiter notre impact écologique tout en réalisant des économies, l'association Voisins Solidaires, le Ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont conçu [un kit de posters à télécharger et imprimer](#) pour partager, échanger, donner ou encore réparer des objets entre voisins.

Pour le partage d'objets, plusieurs plateformes d'échanges de biens et de services existent : **AllôVoisins**, **Proxiigen**, **Smiile** ou encore **Rentably**.

Pour la location, vous pouvez vous tourner vers **Ma Bibliothèque d'Objets**, un acteur local qui propose de louer des objets à la semaine. Bricolage, loisirs et sports de plein air, jardinage, cuisine, couture, conservation d'aliments... Vous retrouverez un catalogue varié et à prix attractifs ! Certains magasins spécialisés en bricolage ou jardinerie ont également mis en place la location de leurs équipements, tout comme certaines marques de vêtements et de chaussures.

12 Min.

c'est la durée moyenne d'utilisation d'une perceuse dans sa vie.

(Source : ADEME)



J'ai (vraiment) (vraiment) besoin d'un objet ?

J'ACHÈTE D'OCCASION ET DURABLE !

Le marché de l'occasion continue de se développer et est de plus en plus prisé : 29% des Français déclarent acheter régulièrement des produits d'occasion, dont 48% chez les 18-34 ans (Observatoire Cetelem - 2022). Vêtements, mobilier, électroménager, téléphonie... Les boutiques et sites d'occasion sont de plus en plus nombreux à vous proposer des objets à **des prix intéressants et avec des garanties similaires à celles de produits neufs** ! Car ce n'est pas parce qu'un objet est d'occasion qu'il est en mauvais état ou usé.

Pour acheter d'occasion, vous pouvez vous rendre dans **les ressourceries du territoire**. Ces structures gèrent la récupération (la collecte), la valorisation (le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation) et la revente de biens. Vous pouvez également vous tourner vers **les dépôts-ventes, les brocantes et les antiquaires**. En ligne, vous retrouverez de nombreuses plateformes permettant d'acheter des objets de seconde main : LeBonCoin, Vinted, Paru Vendu, Facebook Market Place et bien d'autres... Mais il est important de rappeler que le numérique est aussi source de nombreuses pollutions (transport, emballages, déchets...). C'est pourquoi il vaut mieux **privilégier les circuits courts et les acteurs locaux** !



BON À SAVOIR

Avez-vous déjà entendu parler de **l'indice de réparabilité** ? Il s'agit d'une note sur 10 qui indique si le produit est plus ou moins facile à réparer. Acheter un appareil avec un indice de réparabilité élevé, c'est acheter un appareil plus facile à réparer et donc réduire considérablement le risque de devoir le remplacer en cas de panne. C'est également participer à la préservation des ressources pour notre environnement !

+ D'INFOS

3/4

de l'impact environnemental d'un smartphone est dû à sa fabrication.

(source : ADEME)

ACTEURS GÉNÉRALISTES

Emmaüs

Plus qu'une association sociale, un lieu de partage solidaire
Statut : Association à but non lucratif & communauté d'accueil solidaire
www.emmaus31.org



04

Sesquières

Escalquens

Labarthe-sur-Lèze

La Glanerie

Groupe Local d'Action Novafrica pour l'Environnement et la Réutilisation des Indésirables et Encombrants

Statut : Association à but non lucratif & atelier chantier d'insertion

www.la-glanerie.org



05

La Glacière

14

La Gloire

La Remixerie

Donner une seconde vie aux objets

Statut : Association à but non lucratif

www.laremixerie.com

08

La Boutique

Service :



20

Mosaïk

Améliorer le quotidien des plus démunis et contribuer à l'accès à l'emploi

Statut : Association à but non lucratif

www.asso-mosaik.fr

Services :



15

Le Tri Sera Top

Lutter contre la précarité étudiante grâce à la revalorisation

Statut : Association à but non lucratif

www.facebook.com/letriseratop

Services :



19

La Rafistolerie

La protection de l'environnement en créant de l'emploi et du lien social

Statut : Association à but non lucratif

www.larafistolerie.org

Services :



Ma Bibliothèque d'Objets

Louez au lieu d'acheter
Statut : Association à but non lucratif

www.ma-bo.fr

Services :



24

Locaux de ma BO

Points relais



30

La BoutiC

Projet d'économie circulaire dans l'écoquartier de la Cartoucherie

Statut : Association à but non lucratif

www.cartoucherie.fr

Services :



ACTEURS SPÉCIALISÉS

Le Relais 31

Premier opérateur de collecte / valorisation textile en France

Statut : Entreprise d'insertion
www.lerelais.org

01

Boutique Ding Fring

Service :



06

L'Entrepôt

Service :



10

Hex Eco

Donner une deuxième vie aux articles et vêtements de sport
Statut : Entreprise éco-citoyenne

www.hexeco.fr

Services :



Le Relais

Statut : Association à but non lucratif & atelier chantier d'insertion

www.friperie-relais-blagnac.com

Services :



02

Veti Relais

03

Relais Boutique

11

RecyLivre

Donner une deuxième vie aux livres déjà lus
Statut : Entreprise éco-citoyenne

www.recylivre.com

Services :



07

La Rebooterie

Recyclerie numérique (ordinateurs, tablettes, téléphones)

Statut : Association à but non lucratif

www.larebooterie.fr

Services :



16

ENVIE

L'électroménager rénové garanti

Statut : Entreprise d'insertion

www.midl-pyrenees.envie.org

Services :



17

Recyclo'Bat

Matériaux neufs et d'occasion pour le bâtiment et l'ameublement

Statut : Association à but non lucratif

www.recylobat.fr

Services :



05

Les Cycles-RE

Le vélo éthique et unique made in Toulouse

Statut : Association à but non lucratif & atelier chantier d'insertion

www.lescycles-re.fr

Services :



23

La Boîte à Utiles

Recyclerie d'objets électriques et électroménagers

Statut : Association à but non lucratif

www.la-boite-a-utiles.fr

Services :



29

Les Fripouilles

Revaloriser les articles pour enfants de 0 à 14 ans

Statut : Association à but non lucratif

Facebook : Les Fripouilles - Boutique associative

Services :



LÉGENDE





TOUJOURS PAS
CONVAINCU.E.S ?

DÉCOUVREZ LE
SHOWROOM
DU RÉEMPLOI !

LE SHOWROOM DU RÉEMPLOI

Dans le but d'accompagner et de donner de la visibilité aux acteurs du réemploi, Decoset a ouvert les portes du **Showroom du Réemploi à la déchèterie de Plaisance-du-Touch** à l'été 2020, en partenariat avec **la SCOP Merci René**.

100% récup' du sol au plafond, en passant par la décoration et le mobilier, le showroom est une pièce de 9m2 qui offre **une immersion totale dans le monde du réemploi**. Et à chaque saison, sa collection !

Le showroom permet ainsi **d'inspirer et d'encourager l'usager à devenir acteur du réemploi** en lui faisant découvrir tout le panel d'objets et la qualité que l'on peut retrouver dans les boutiques de seconde main du territoire mais aussi en l'informant sur les compétences des associations qui remettent en état ou transforment les objets.

INFOS PRATIQUES

Entrée libre

- ♥ Jours d'ouverture : Le lundi et du mercredi au dimanche
- ♥ Horaires : De 8h30 à 18h30
- ♥ Emplacement : Situé dans le bâtiment principal de la déchèterie



Syndicat Mixte Decoset

2-4 rue Jean Giono – 31130 Balma
05 82 06 18 30 | contact@decoset.fr
www.decoset.fr

